

## RECYCLER INTELLIGEMMENT!



**Que vous soyez une grande entreprise, une PME ou une municipalité, vous cherchez toutes à recycler vos vieux produits électroniques — ou à donner une deuxième vie à ceux qui fonctionnent encore**

**— tout en veillant à la sécurité des données qui s'y trouvent. C'est en effet un pensez-y-bien! Parmi toutes les sociétés qui offrent des services de récupération et de recyclage, il est souvent difficile de savoir vraiment à laquelle confier vos produits électroniques désuets ainsi que les renseignements des plus confidentiels qu'ils contiennent.**

Il existe au Québec depuis maintenant plus de cinq ans un programme de récupération et de valorisation des produits électroniques reconnu par RECYC-QUÉBEC et géré par l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec (ARPE-Québec). Mieux connu sous le nom **Recycler mes électroniques**<sup>MC</sup>, ce programme vous offre une solution facile, gratuite\* et sécuritaire!

### **SELON LES NORMES LES PLUS STRICTES...**

Au-delà des précieuses ressources qui s'y trouvent, certains produits électroniques contiennent des substances préoccupantes comme le mercure et le plomb. On comprend alors facilement que les produits électroniques doivent être recyclés par des entreprises responsables afin de protéger l'environnement et les travailleurs qui les manipulent. C'est pourquoi le programme **Recycler mes électroniques** utilise exclusivement les services d'entreprises de recyclage certifiées en vertu de la norme internationale de recyclage R2 (Recyclage responsable) et approuvées par le **Bureau de la qualification des recycleurs (BQR)**, organisme responsable de la vérification et de l'approbation des recycleurs selon la Norme de recyclage des produits électroniques (NRPE) en vigueur au Canada.

Ainsi, lorsque vous confiez vos **Serpuariens**<sup>MD</sup> à l'ARPE-Québec, vous avez l'assurance qu'ils seront traités de façon sécuritaire, sûre et écologique, selon un processus de transformation audité et approuvé, de la réception

jusqu'au traitement définitif de la matière — c'est-à-dire du recycleur primaire à tous les autres transformateurs en aval. Du démantèlement en passant par le tri et le traitement des matières, vos produits seront recyclés conformément aux normes environnementales les plus strictes et aux plus hauts standards de l'industrie en matière de santé et sécurité.

### **... ET EN TOUTE SÉCURITÉ**

Qu'en est-il des données confidentielles contenues dans certains produits électroniques, comme les ordinateurs et les cellulaires? Vous ne voudriez certainement pas qu'elles se retrouvent entre de mauvaises mains. Vous avez bien sûr la responsabilité de protéger vos renseignements personnels en les effaçant adéquatement, mais sachez que, conformément aux normes canadiennes de recyclage des produits électroniques, les entreprises spécialisées reconnues par le programme **Recycler mes électroniques** ont mis en place des processus éprouvés, nécessaires à la destruction des unités de stockage ou des données qu'elles contiennent. Ces processus rigoureux s'accompagnent également de mesures de contrôle appropriées visant la sécurité physique des appareils et leur protection contre tout accès non autorisé.

Vous pouvez donc avoir l'esprit tranquille; vous faites la bonne chose en confiant vos **Serpuariens** à l'ARPE-Québec.

Participer au programme **Recycler mes électroniques** c'est contribuer à :

- détourner des milliers d'appareils électroniques des sites d'enfouissement et de l'exportation illégale;
- récupérer de précieuses ressources qui pourront être réinsérées dans la chaîne de production, évitant ainsi de puiser dans nos ressources naturelles. ◀

---

\* Certaines conditions s'appliquent. Tous les coûts liés à la collecte, à la manutention, au transport et au traitement responsable des produits électroniques sont pris en charge par l'ARPE-Québec.